



Institut Henri Poincaré  
11 rue Pierre et Marie Curie  
F-75231 PARIS CEDEX 05

#### Secrétariat général

Tél. : (33) 01 44 27 67 96  
Fax : (33) 01 40 46 90 96  
Mél. : [smf@smf.emath.fr](mailto:smf@smf.emath.fr)

#### Publications

Tél. : (33) 01 44 27 67 99  
Fax : (33) 01 40 46 90 96  
Mél. : [publications@smf.emath.fr](mailto:publications@smf.emath.fr)

#### Comptabilité

Tél. : (33) 01 44 27 67 98  
Fax : (33) 01 40 46 90 96  
Mél. : [comptabilite@smf.emath.fr](mailto:comptabilite@smf.emath.fr)

#### Diffusion

Maison de la SMF  
Case 916 - Luminy  
F-13288 MARSEILLE  
CEDEX 09  
Tél. : (33) 04 91 26 74 64  
Fax : (33) 04 91 41 17 51  
Mél. : [abonnements@smf.emath.fr](mailto:abonnements@smf.emath.fr)

## PV du Conseil d'Administration de la SMF du 23 janvier 2021

**Membres du CA présents :** S. Ballet, F. Bayart, J. Buzzi, J.-R. Chazottes, R. Danchin, D. Dos Santos, B. Duchesne, F. Ducrot, F. Durand, A. Ernoult, M. Guenais, F. Hélein, H. Helfgott, S. Monniaux, B. Rémy, C. Ropartz, S. Vaienti, F. Vandebrouck et M. Zani.

**Invités :** P. Hubert.

**Excusés :** R. Abdellatif, E. Miot (procuration à R. Danchin) et A. Quadrat.

**Absents :** H. Biermé, C. Fermanian, J. Germoni, C. Lacour et M. Puel.

### I- Approbation du PV du CA du 7 novembre 2020

*Le PV du CA du 7 novembre 2020 est approuvé à l'unanimité des présents, modulo quelques remarques transmises par B. Rémy au Président.*

### II- Vie de la SMF et de la communauté

**2.1- Conditions de travail pour le personnel de la SMF :** depuis le 31 octobre les bâtiments de l'IHP sont fermés, mais le personnel SMF peut venir y travailler un ou deux jours par semaine. À Marseille, M.-F. Koussemon est en télétravail à temps complet, et C. Munusami est en congé maladie depuis le 13 janvier (opération de la main). S. Albin a fait une demande de chômage partielle (par anticipation) pour le personnel SMF, pour la période allant du 1<sup>er</sup> novembre 2020 au 30 avril 2021.

**2.2- SOCACAD :** la SMF propose de nommer L. Nyssen chargée de mission auprès de la SOCACAD. Elle sera candidate à son conseil d'administration, ainsi qu'O. Goubet, président de la SMAI. F. Hélein et L. Nyssen feront partie de l'assemblée constituante de la SOCACAD le 6 février.

*Vote favorable (17 voix pour et 1 abstention) pour la nomination de L. Nyssen à la fonction de « chargée de mission auprès de la SOCACAD ».*

**2.3- Cellule de Marseille :** pas de baisse d'activité malgré la situation sanitaire. Depuis le 3 décembre, la SMF fait faire des vacances à un étudiant de M2 pour aider C. Munusami à la manutention, à raison de 6 heures par semaine. Cet étudiant a ensuite été embauché en contrat de professionnalisation par le CIRM dans le cadre de ses études afin de participer à la maintenance et l'évolution de l'informatique du CIRM. Cet étudiant continue à aider la cellule de diffusion.

**2.4- MathC2+ :** la convention avec le MESR a enfin été signée, et S. Seuret devient officiellement chargé de mission pour la SMF auprès de MathC2+. En 2020, seulement trois événements ont pu avoir lieu à cause de la situation sanitaire. On croise les doigts pour 2021.

**2.5- Tarifs adhésions et abonnements :** F. Bayart propose de ne pas modifier les prix des abonnements électroniques, mais de réfléchir à une augmentation du prix du supplément papier. Depuis quelques années, les frais de production et d'envoi s'envolent, et il s'agirait de ne pas vendre à perte.

On ne souhaite pas modifier le tarif des adhésions pour cette année (une augmentation une année de crise risque d'être mal perçue), mais on garde en mémoire que le tarif des adhésions est stable depuis de nombreuses années alors que le coût de production et d'envoi pour *La Gazette* augmente.

*Le CA approuve la politique tarifaire 2021 pour les publications de la SMF (17 voix pour, et 1 abstention), et pour les adhésions (18 voix pour). Pour rappel, la validation définitive aura lieu lors du Bureau du 19 mars.*

**2.6- Prochaines élections au CA :** la prochaine campagne de candidature commencera début mars, et 8 sièges sont à pourvoir. Sachant que les candidatures spontanées sont rares, il faut se mettre à la recherche de collègues susceptibles de vouloir siéger au CA et, le cas échéant, de s'impliquer dans le Bureau.

**2.7- Budget 2021 :** est en préparation. Il est un peu tôt pour avoir une visibilité, car on se fixe sur les chiffres de l'année précédente, qui ne sont pas encore tous connus (en particulier la prise en compte du chômage partiel n'est pas claire). Le budget sera rediscuté au prochain Bureau, lors de la clôture des comptes 2020.

**2.8 – Droits humains :** Tuna Altinel (Turquie) est libre depuis le 9 septembre 2020, mais n'a pas récupéré son passeport. Une nouvelle lettre SMAI/SMF a été remise au tribunal le 12 janvier.

Pour Laila Souief, une lettre a été envoyée à l'initiative de la SMF et de la SMAI aux ministères de la justice et de l'éducation en Egypte, et au procureur de la république (ambassade de France) le 18 janvier.

En Russie, le procès d'A. Miftakhov a commencé le 18 janvier, pour aboutir à une condamnation à 6 ans de prison le 20 janvier. Sur les conseils d'A. Abbas, une lettre va être écrite au Ministère des Affaires étrangères.

### III- CIRM

**3.1- Situation actuelle :** avec les directives gouvernementales qui changent sans cesse, la gestion au jour le jour est compliquée. Après une fermeture en novembre-décembre, le CIRM a rouvert en janvier pour accueillir des événements hybrides et des ateliers. Durant les trois premières semaines de janvier, le centre a accueilli une petite trentaine de participants en présentiel, mais il devra fermer au moins deux semaines en février à cause de l'annulation d'événements prévus dans le cadre du mois thématique.

**3.2- Bilan 2020 :** 67 événements ont été annulés à cause de la crise sanitaire (soit 2 796 participants), mais 17 de ces événements ont été reportés en 2021. En définitive, en 2020, il y a eu 1 467 participants en distanciel, 1257 participants en présentiel.

**3.3- Les finances :** le CIRM a reçu une aide exceptionnelle de 102 k€ de la part de l'INSMI, qui servira au système informatique, à rénover l'ancien amphi et à l'achat de matériel dédié aux visio-conférences pour la bibliothèque et les salles de conférences.

**3.4- Campagne de dons :** in fine, environ 20 k€ ont été recueillis depuis le 1<sup>er</sup> novembre.

**3.5- Personnel :** un adjoint technique a été recruté à l'essai début janvier, et il donne entière satisfaction.

**3.6- Prochain appel d'offre :** il n'y aura pas d'appel d'offre du printemps pour les conférences cette année, afin de réduire à 18 mois le délai entre candidature et événement. De ce fait, le prochain appel d'offre aura lieu à l'automne. Le CS du printemps concernera donc juste la chaire J. Morlet et les événements au fil de l'eau comme les ateliers de recherche (sans subvention), appelés à se multiplier.

**3.7- Publications de la Chaire Jean Morlet :** cinq volumes sont parus chez Springer dans des conditions peu avantageuses pour la SMF. On souhaite publier les volumes suivants dans une sous-collection de *Panoramas & Synthèses* (ce qui nécessite l'écriture d'un chapeau introductif par les organisateurs de la Chaire, conformément aux exigences de la collection). Une collègue de l'AMU (à déterminer) rejoindra le comité de rédaction de *Panoramas & Synthèses*, pour s'occuper spécifiquement de cette sous-collection et faire l'interface avec l'auteur du volume. Cette opération a un coût de 500 € auquel il faut ajouter 350 € euros de toilettage de la couverture de *Panoramas & Synthèses*.

**3.8- Les 40 ans du CIRM :** un programme festif est prévu les 13 et 14 octobre 2021, en espérant qu'il sera alors possible de se réunir sans contraintes. Divers exposés retraceront le passé, le présent et le futur du CIRM.

#### IV- Publications

**4.1- Point sur les publications :** l'INSMI prend en charge l'abonnement électronique du RNBM d'*Astérisque* pendant 5 ans (montant de 125 k€).

**4.2- L'explosion continue :** L'IMS (Iranian Mathematical Society) souhaite traduire en farsi ce fascicule co-édité par la SMAI, SFdS, SMF, FSMP.

*Le CA approuve à l'unanimité l'autorisation de traduction en farsi par la Iranian Mathematical Society du fascicule « L'Explosion continue ».*

**4.3- Renouvellement des comités éditoriaux :**

Entrée de D. Rabouin et R. Wagner à la *RHM*.

Entrée de F. Dahmani, B. De Tilière, W. Lowen et E. Viehmann aux *Bulletins et Mémoires de la SMF*.

*Le CA approuve à l'unanimité le renouvellement des comités éditoriaux de la RHM et des Bulletins et Mémoires de la SMF.*

**4.4- Changement de nom de la « la Gazette des Mathématiciens »**

*Si une majorité des membres du CA souhaitent changer de nom de la Gazette, il y a un quasi consensus (12 non, et 4 abstentions) pour ne pas le faire au moyen d'un sondage.*

**4.5- Point sur les abonnements :** effondrement des ventes des ouvrages de la SMF par l'AMS (on passe de 50 k\$ annuels à 30 k\$, en trois ans).

## V- Enseignement

**5.1- Réforme du lycée et du bac :** parmi les élèves qui avaient choisi la spécialité mathématiques en première, 40 % ont abandonné en Terminale. Au niveau de la filière générale, on se retrouve donc avec 40 % d'une classe d'âge qui fait encore des mathématiques en Terminale, au lieu de 85 % avant la réforme. Cette année, 64 % des élèves ont choisi la spécialité mathématique en 1ère (contre 68 % l'an dernier).

Pour la rentrée 2021, les CPGE vont modifier leurs programmes de mathématiques (entre autres) pour s'adapter à la réforme du lycée. Par ailleurs, une vingtaine de Classes Préparatoires « Mathématiques-informatique » vont être ouvertes.

En raison de la crise sanitaire, le gouvernement vient enfin de décider d'annuler les épreuves de spécialité, prévues en mars (les spécialités seront donc évaluées uniquement en contrôle continu). La raison avancée est l'inégalité de traitement des élèves suivant les lycées (présentiel total / cours une semaine sur deux / demi-groupes, etc.).

**5.2- Formation des enseignants :** un texte protestant contre la mise en place de la réforme de la formation initiale et du concours a été publié, soutenu par de nombreuses sociétés savantes et associations dont la SMF.

Des inquiétudes subsistent sur les contrats des assistants d'éducation (AED) en M1, qui doivent faire 6 heures de classe en responsabilité par semaine (pour 980 euros par mois). Cette charge de travail supplémentaire semble incompatible avec une bonne préparation au concours pour ces étudiants. Une demande (conjointe avec la CFEM) visant à limiter les heures en responsabilité en M1 et à élargir ces contrats aux étudiants des Prépa Agreg va être faite...

La VP enseignement, M. Guenais, signale au CA qu'une proposition de création d'un Master Maths pour l'enseignement CAPES/agrég vient d'être refusée par l'INSPE de Créteil.

**5.3 - Enseignement à l'université :** après un retour au présentiel à géométrie variable à la rentrée 2020, les universités sont fermées aux étudiants depuis le 31 octobre, sauf pour les évaluations et les TP. Les 4 et 5 décembre, le gouvernement commence à prendre conscience de la détresse des étudiants et annonce (12 décembre) le retour des L1 début janvier (circulaire sans décret parue pendant les vacances de Noël). Le décret du 15 janvier permet le retour en TD et TP des L1. A l'occasion de l'inauguration du laboratoire d'informatique quantique de l'Université Paris-Saclay le 21 janvier, E. Macron annonce le retour au présentiel d'ici 3 semaines avec une jauge à 20 % sans, bien évidemment, se soucier de l'applicabilité de cette mesure. Cette visite a été l'occasion d'une intervention musclée de la part des forces de l'ordre auprès d'un collectif de personnels et d'étudiants qui ont tenu à manifester leur opposition à la LPR et à la fermeture des universités. Cette information n'a absolument pas été relayée par les médias.

**5.4 – TIMMS :** à la suite de la dernière enquête TIMMS qui révèle que les résultats des élèves français en mathématiques et sciences sont parmi les plus mauvais d'Europe, M. Guenais a été interrogée par des journalistes du *Monde* et *Des Échos*, sur le rôle de la formation des mathématiques dans la société et leur utilité. M. Guenais souhaite par ailleurs publier sur le site web de la SMF des contributions libres consacrées à ce sujet.

## VI- Communication et événements SMF

**6.1- Conférence SMF 2022 :** la conférence en l'honneur des 150 ans de la SMF aura lieu pendant 3 jours entre le 10 et 20 mars 2022 (à préciser). Il était initialement prévu de faire l'ouverture de la conférence au Collège de France, mais la location de la salle est trop chère (6 500 € hors pauses café). De ce fait, les trois jours se dérouleront à l'IHP.

V. Berthé a accepté de présider le comité scientifique de cette conférence.

**6.2- Cycles de conférences :** la première conférence 2021 du cycle « un texte, un mathématicien » a eu lieu le 20 janvier, en mode virtuel (Julie Delon a retracé l'histoire du transport optimal, depuis G. Monge). Il y a eu 260 connexions, concernant entre autres une vingtaine de classes réparties sur toute la France. Même s'il est impossible de déterminer avec exactitude combien d'auditeurs ont réellement suivi l'exposé, ce chiffre de 260 est du même ordre de grandeur que l'audience habituelle pour les exposés en présentiel de ce cycle. Le prochain exposé (V. Beffara) aura lieu le 10 février.

J. Buzzi souligne qu'il pourrait être intéressant à l'avenir de faire ces conférences en mode hybride afin d'attirer un public non exclusivement francilien. L'embauche d'un personnel en partenariat avec Animath, pour aider à la tenue de conférences (aussi bien à Paris qu'au CIRM) est à l'étude.

**6.3- Journée des entrants :** elle aura lieu le 8 avril. E. Miot est en charge de l'organisation pour la SMF, en collaboration avec la SMAI, la SFdS et Opération Postes. On espère que l'événement pourra avoir lieu en présentiel à l'IHP, ou au moins en mode hybride. Les déplacements des orateurs seront payés par l'INSMI, et les éventuels frais de bouche sont à la charge des sociétés savantes (au plus 1 000 € pour la SMF).

**6.4- Zoom des métiers :** les subventions venant du privé ont été plus importantes que prévu si bien que l'édition de la brochure a généré 20 k€ de bénéfices. Le responsable de la réédition de la brochure, Tran Chi, propose d'utiliser ces fonds pour faire des capsules vidéo d'interviews. La SMAI a déjà donné son accord pour cette opération.

*Le CA valide à l'unanimité la décision d'utiliser les bénéfices résultant de l'édition du nouveau Zoom des mathématiques pour faire des capsules vidéo d'interviews.*

**6.5- Concours SMF junior :** la troisième édition a eu lieu du 22 au 31 octobre, comme prévu. A noter une baisse du nombre d'équipes inscrites (seulement 22 au lieu de 46 en 2018). Néanmoins, certaines équipes ont très bien réussi et sept prix vont être accordés lors d'une cérémonie qui, si la situation le permet, aura lieu le 13 mars à l'IHP. En remerciement pour leur implication, les auteurs/correcteurs des sujets ont pu choisir un ouvrage de la SMF.

Le site web a été entièrement géré en interne par la SMF (J. Buzzi, C. Musunami et C. Ropartz), avec un résultat satisfaisant et transparent pour les utilisateurs. Ce modus operandi pourrait être repris pour les concours futurs.

**6.6. Convention avec *Tangente* :** la convention entre *la Gazette* et *Tangente* porte principalement sur des accords de réciprocité publicitaire, la retranscription de

conférences tirées « d'un texte, un mathématicien », et la rubrique « ma thèse en deux pages ». Cependant, l'exercice consistant à écrire une thèse en deux pages s'avérant trop difficile, *Tangente* est d'accord pour le changer en « ma thèse dans *Tangente* » avec un maximum de quatre pages.

*Le CA de la SMF approuve à l'unanimité la convention de partenariat avec Tangente.*

**6.7 Congrès AMS-EMS-SMF** : reporté d'un an, en juillet 2022, à cause de la crise sanitaire. La nouvelle date se situe une semaine après l'ICM 2022. De ce fait, on peut craindre une baisse d'affluence aux deux événements. L'EMS encouragera les chercheurs à aller aux deux conférences.

**6.8 Prix Jean-Jacques Moreau** : la SMAI veut modifier quelques phrases du règlement du prix. Le seul changement substantiel est la possibilité pour les candidats de publier dans des revues de renommée internationale *qui ne sont pas nécessairement dédiées à l'optimisation*.

*Le CA valide les changements demandés par la SMAI pour le règlement du prix Jean-Jacques Moreau (12 voix pour, 1 abstention, 1 contre).*

## VII- Votes et décisions

- Le PV du CA du 7 novembre 2020 est approuvé à l'unanimité des présents, modulo quelques remarques transmises par B. Rémy au Président.
- Vote favorable (17 voix pour et 1 abstention) pour la nomination de L. Nyssen à la fonction de « chargée de mission auprès de la SOCACAD<sup>1</sup> ».
- Le CA approuve la politique tarifaire 2021 pour les publications de la SMF (17 voix pour, et 1 abstention), et pour les adhésions (18 voix pour). Pour rappel, la validation définitive aura lieu lors du Bureau du 19 mars.
- Le CA approuve à l'unanimité l'autorisation de traduction en farsi par la Iranian Mathematical Society du fascicule « l'Explosion continue ».
- Le CA approuve à l'unanimité le renouvellement des comités éditoriaux de la *RHM* et des *Bulletins et Mémoires de la SMF*.
- Si une majorité des membres du CA souhaitent changer de nom de *la Gazette*, il y a un quasi consensus (12 non, et 4 abstentions) pour ne pas le faire au moyen d'un sondage.
- Le CA de la SMF approuve à l'unanimité la convention de partenariat avec *Tangente*.
- Le CA valide à l'unanimité la décision d'utiliser les bénéfices résultant de l'édition du nouveau *Zoom des mathématiques* pour faire des capsules vidéo d'interviews.
- Le CA valide les changements demandés par la SMAI pour le règlement du prix Jean-Jacques Moreau (12 voix pour, 1 abstention, 1 contre).

## VIII- Tâches

- Trouver des candidats pour le prochain CA de la SMF, avec une implication éventuelle dans le Bureau. En particulier, le Trésorier et le chargé de mission « communication » sont à la recherche de successeurs.
- Concours SMF junior : écrire une feuille de route pour l'organisation, et un cahier des charges pour le site. Penser à un nouveau comité d'organisation.

---

<sup>1</sup> COFAS : Collège des Sociétés Savantes Académiques de France.